



La protection sociale : investir dans la sécurité des personnes et dans la protection contre les crises

Que ce soit le chômage, une maladie ou une catastrophe naturelle : personne ne peut entièrement échapper à ces risques. Leur irruption peut déclencher un cercle vicieux de la pauvreté si les personnes affectées sont livrées à elles-mêmes : c'est le cas, par exemple, pour une petite entreprise détruite par une inondation, dont l'entrepreneuse se voit contrainte de souscrire un emprunt d'urgence coûteux et de redémarrer à zéro. Ou de parents économisant sur les frais de scolarité de leurs enfants pour payer le traitement du père malade. De tels chocs privent souvent de leur gagne-pain et de leurs perspectives d'avenir les personnes ne bénéficiant d'aucune protection sociale. En revanche, les personnes ayant accès à une protection sociale, par exemple à un système de revenu minimum ou à une assurance-maladie, sont à même de subvenir à leurs besoins fondamentaux et d'être à l'abri de la pauvreté également en cas d'urgence.

LA PROTECTION SOCIALE RENFORCE LA SOCIÉTÉ

La protection sociale comporte toute une série d'instruments ayant pour objectif de conférer une protection sociale de base à tout un chacun. Or, plus de la moitié de la population mondiale, soit près de quatre milliards de personnes, est privée d'accès à la protection sociale. Sur le continent africain, ce sont même plus de 80 pourcent des populations qui ne peuvent compter que sur

elles-mêmes et leur famille élargie. En cas d'indigence, elles ne touchent aucune aide de l'État et n'ont pas droit à une pension de retraite ou à une protection lorsqu'elles sont enceintes ou allaitent. Et ce bien que les effets positifs de la protection sociale sur la cohésion sociétale et le développement économique soient prouvés empiriquement.¹

La Banque mondiale estime² que des prestations sociales de base permettent de réduire de plus d'un tiers l'extrême pauvreté dans les pays à faibles et moyens revenus. Par ailleurs, elles réduisent les inégalités en matière de revenus et d'accès aux services sociaux de base. Souvent, des prestations modiques mais fiables font la différence pour des personnes vivant près du seuil de pauvreté. Ces prestations déterminent si elles peuvent s'offrir un toit, scolariser leurs enfants et ne pas les contraindre de travailler et consulter un médecin en cas de maladie.

C'est pourquoi la protection sociale représente un investissement : les personnes bénéficiant d'une protection sociale sont plus productives et se sentent plus attachées à une société. Des sociétés entières sont gagnantes : leur cohésion s'en trouve renforcée, de même que leur résilience aux crises. Par ailleurs, la protection sociale peut renforcer l'indépendance économique et financière des femmes et des filles et induire une réduction des inégalités entre les genres.³

- 1 Cf., p. ex., Handa et al. (2022) : [More evidence on the impact of government social protection in sub-Saharan Africa: Ghana, Malawi, and Zimbabwe](#). Development Policy Review, 40, e12576; FAO, OIT & UNICEF (2019) : [Local economy impacts and cost-benefit analysis of social protection and agricultural interventions in Malawi](#). Bastagli et al. (2016): [Cash transfers: What does the evidence say?](#) Overseas Development Institute (ODI).
- 2 WB Social Safety Nets Report (2018)
- 3 Perera, C. et al. (2022) [Impact of social protection on gender equality in low-and middle-income countries. A systematic review of reviews](#).

« La protection sociale est dans l'intérêt des sociétés dans leur ensemble : leur cohésion s'en trouve renforcée, de même que leur résilience face aux crises. »



Svenja Schulze, Ministre fédérale de la Coopération économique et du Développement

LA PROTECTION SOCIALE ET SA CONCEPTION ADAPTATIVE

Le terme de protection sociale décrit un système de services publics constituant une protection vis-à-vis de la pauvreté ou d'une baisse soudaine du niveau de vie. En font partie l'aide sociale, l'assurance maladie et l'assurance contre les accidents du travail, une pension de base, ainsi que des soins de santé de base, la protection pour les femmes enceintes ou allaitantes, des allocations familiales et parentales.

Traditionnellement, l'accent était mis sur les risques individuels inhérents à la vie, tels que le chômage, la maladie ou le handicap. À l'heure actuelle, la protection contre des risques collectifs, comme les catastrophes naturelles ou les pandémies, occupe une place de plus en plus significative. Il est par conséquent important de concevoir la protection sociale de manière adaptative. Cela signifie qu'elle doit être rapidement adaptable en cas d'urgence. En conséquence, en cas de crise, les prestations sont augmentées ou élargies à de nouveaux groupes-cibles. Permettant une réaction rapide, des systèmes numériques, notamment des registres sociaux et des mécanismes de déboursement numériques sont indispensables à cet égard.

DES ALLIANCES FORTES POUR UNE PROTECTION SOCIALE À L'ÉCHELLE MONDIALE

En conséquence, la politique allemande de développement s'engage dans le monde entier en faveur de systèmes de protection sociale. Sous la présidence allemande, les ministres du développement du G7 ont convenu d'un premier objectif intermédiaire en mai 2022 : **avec des partenaires multilatéraux, les États du G7 entendent augmenter d'un milliard le nombre de personnes bénéficiant d'une protection sociale d'ici 2025.** La communauté internationale s'est fixé l'objectif de développement durable n°1.3 de l'Agenda 2030 : mettre en place des systèmes de protection sociale pour toutes dans le monde entier. Ceci implique l'accès à des soins sanitaires de base et à une éducation de base, ainsi qu'un revenu équivalent au moins égal au seuil national de pauvreté également pour les personnes âgées et celles en situation de handicap.

Ces objectifs sont également ceux de l'*Accélérateur mondial sur l'emploi et la protection sociale et des transitions justes* des Nations Unies, dont l'Allemagne poursuit la mise en œuvre. Ce programme poursuit un double objectif : **protéger, d'ici 2030,**

les quatre milliards de personnes n'ayant pas eu accès à la protection sociale jusqu'à présent, et créer 400 millions d'emplois décents pour une économie et société durables. À travers l'initiative *Multistakeholder Engagement on the implementation of the Global Accelerator on Jobs and Social Protection for Just Transitions* (M-GA), l'Organisation internationale du Travail (OIT), la Banque mondiale et l'Allemagne, en collaboration avec d'autres partenaires, soutiennent des pays à étendre des systèmes de protection sociale adaptative.

Dans sa coopération bilatérale également, le Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) mise sur des partenariats forts pour une protection sociale. Il apporte un appui aux pays partenaires dans la mise en place et l'extension de leurs systèmes de protection sociale. Outre le dialogue politique, ceci implique notamment de proposer des conseils au sujet des différents éléments et de leur imbrication systémique, ainsi que de renforcer les structures administratives sur place. **Mettre en place des registres sociaux numériques, créer des guichets centraux pour les citoyens et citoyennes,**

proposer des formations continues aux agents administratifs ne sont que quelques exemples de mesures pour le renforcement des systèmes de protection sociale au niveau institutionnel.

À titre d'exemple, le BMZ soutient depuis plus de dix ans le gouvernement cambodgien à étendre son système de protection sociale à l'ensemble du pays et ses populations. Un élément crucial est le registre inter-service de la pauvreté *IDPoor* qui examine le droit aux prestations sociales. *L'IDPoor* est maintenant connecté à des banques de données

fournissant des informations en temps réel sur les catastrophes naturelles. Dans des situations de crise, le gouvernement est à même d'identifier plus rapidement les ménages dans le besoin et de leur apporter un soutien financier. Dans un contexte de crises multiples, une telle **conception adaptative de la protection sociale** gagne en importance. Non seulement des risques individuels inhérents à la vie comme la maladie ou la perte de l'emploi sont couverts, mais également des risques collectifs tels qu'une catastrophe naturelle ou une pandémie.

MULTISTAKEHOLDER ENGAGEMENT TO IMPLEMENT THE GLOBAL ACCELERATOR ON JOBS AND SOCIAL PROTECTION FOR JUST TRANSITIONS (M-GA)

Le M-GA est une initiative conjointe de l'Organisation internationale du Travail (OIT), de la Banque mondiale et de l'Allemagne, en collaboration avec d'autres partenaires de financement et d'exécution. Elle propose des financements et des conseils techniques aux pays partenaires du Sud global afin de leur permettre d'étendre leurs systèmes de protection sociale universelle et de piloter de nouvelles approches. Les premiers pays pilotes seront sélectionnés encore en 2023.

Le M-GA participe à la mise en œuvre du *Global Accelerator* des Nations Unies, qui s'est fixé comme objectif d'étendre universellement la protection sociale et de créer des emplois décents, contribuant ainsi à la transformation écologique de l'économie et de la société.

UNE MEILLEURE PROTECTION CONTRE LES RISQUES COLLECTIFS

Dans le but de mieux protéger les personnes contre les risques collectifs, l'Allemagne a collaboré dans le cadre de sa présidence du G7 avec le groupe des États particulièrement menacés par le changement climatique (les *Vulnerable Twenty*, V20) pour lancer le nouveau **Bouclier mondial contre les risques climatiques**. Ce Bouclier aide les personnes du Sud global à mieux gérer les pertes et dommages induits par le climat. La protection sociale constitue un élément essentiel de cette approche : bénéficiant d'une protection de base, les sinistrés peuvent, par exemple, reconstruire leurs maisons suite à une catastrophe naturelle, acheter de nouvelles semences pour la prochaine récolte et investir dans des moyens de revenus résilients au climat. Cela les aide à assurer leurs moyens d'existence et à maintenir leur indépendance économique. Le BMZ soutient ses pays partenaires dans le monde entier à développer des systèmes de protection sociale adaptatifs et à les combiner à une **prévention contre les risques climatiques**.

À l'instar des catastrophes naturelles, les pandémies constituent un risque pouvant impacter l'ensemble d'une société. Dans l'optique de mieux amortir ces risques, le BMZ fait la promotion de **systèmes de santé et d'une prévention des pandémies** dans le monde entier. Assurer une protection sociale en cas de maladie apporte une contribution indispensable à une vie en bonne santé pour toutes. Elle est le préalable pour rendre les services de santé accessibles et abordables pour toutes, indépendamment des revenus. En effet, il convient d'éviter qu'une maladie soit un facteur de déclenchement (ou d'aggravation) de la pauvreté. En cas de pandémie, l'accès à la protection sociale permet d'endiguer ses conséquences et d'entraver sa propagation. Cela aide à prévenir qu'une pandémie n'entraîne d'autres crises telles qu'une famine ou une crise déclenchant une vague de pauvreté.

DES SYSTÈMES DE PROTECTION SOCIALE ADAPTATIFS DANS LA RÉGION DU SAHEL

La région du Sahel illustre très clairement l'importance d'une bonne protection contre les risques collectifs. Le Sahel compte parmi les régions les plus pauvres et les plus arides au monde. Des périodes de sécheresse prolongées et l'avancée de la désertification frappent de plein fouet les populations défavorisées. Près de 90 pourcent des populations au Sahel sont tributaires d'une agriculture de subsistance, dont les rendements deviennent de moins en moins sûrs, également en raison du changement climatique. Cette situation renforce l'insécurité alimentaire tout en menaçant les bases existentielles des populations rurales. Elle contribue également à la déstabilisation politique de la région, par exemple lorsque la pauvreté et l'absence de perspectives incitent des jeunes à rejoindre des groupes violents.

Présidente de l'Alliance Sahel, entrée en fonction en juillet 2023, la Ministre fédérale Svenja Schulze fait, par conséquent, de la protection sociale et la sécurité alimentaire et nutritionnelle l'une de ses priorités. Conjointement avec UNICEF, le Programme alimentaire mondial et la Banque mondiale, le BMZ soutient les pays de la région du Sahel à étendre leurs systèmes de protection sociale et à améliorer leur capacité de réaction aux crises. Un exemple en est le **Programme de protection sociale adaptative au Sahel (PPSAS)** : il conseille les pays sur la manière d'accroître l'efficacité de

leurs systèmes de protection de base, en les flanquant de services consacrés à l'alimentation, à la protection de l'enfance et à la promotion de l'emploi, et de combiner ces systèmes à des systèmes d'alerte précoce en cas de catastrophes naturelles. L'extension de registres sociaux et de mécanismes de déboursement numériques joue également un rôle important. Ces réformes sont accompagnées de mesures visant une meilleure participation économique des femmes en particulier, par exemple par le biais de formations continues ou d'un soutien à la création de groupes d'épargne communautaires. Par ailleurs, en étroite collaboration avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés, le BMZ soutient les pays à intégrer des réfugiés dans le système de protection sociale, leur permettant de passer de l'aide d'urgence aux mesures publiques de soutien, y compris en matière d'emploi.

UN INVESTISSEMENT DANS L'AVENIR : ALLOUER DAVANTAGE DE RESSOURCES À UNE PROTECTION SOCIALE À L'ÉCHELLE MONDIALE

Une approche structurelle telle que celle poursuivie par le BMZ implique également de tenir compte des recettes publiques. Les systèmes de protection sociale d'un grand nombre de pays partenaires souffrent d'un sous-financement dramatique. Ils sont financés dans une bien plus large mesure par des impôts que par des cotisations. Par conséquent, les budgets sociaux doivent



augmenter, dans l'optique d'une protection sociale universelle. À long terme, les pays doivent percevoir eux-mêmes les fonds nécessaires à cet égard, de préférence à travers une **politique fiscale progressive**. En effet, outre la lutte contre la pauvreté, la protection sociale a également pour objectif de **réduire les inégalités**. Cela réussit mieux si les politiques des dépenses et des recettes agissent de concert, c'est-à-dire si les personnes aux revenus et patrimoine élevés assument une responsabilité sociétale en étant soumis à des taux fiscaux plus élevés. Le BMZ appuie les pays partenaires afin d'accroître leurs recettes propres et de les amener dans le respect de la justice sociale. Ceci inclut également de lutter contre la fraude et l'évasion fiscales, ainsi que contre la corruption et les flux financiers illicites. En effet, ces phénomènes privent souvent les budgets des États de montants considérables qui font alors défaut à la protection sociale, entre autres.

RENDRE LA TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE SOCIALEMENT ÉQUITABLE

Il est également important que les pays se dotent d'une base de recettes forte et socialement équitable pour pouvoir mener à bien les grandes réformes qui sont à l'ordre du jour, avant toutes la transformation écologique de nos systèmes économiques. Dans le cadre de ces réformes, les personnes et régions particulièrement vulnérables ne doivent pas être délaissées ; au contraire, leur participation active doit être encouragée. La protection sociale, ainsi qu'une politique de l'emploi et du marché du travail complémentaire y contribuent, en rendant la transition socialement équitable, favorisant ainsi une **transition juste**. C'est pourquoi le BMZ intègre dans ses prestations de conseil des mesures de protection sociale, par exemple dans le cadre des partenariats pour le

climat et le développement, ainsi que des Partenariats pour une transition énergétique juste (*JETP* pour son acronyme en anglais).

LA PROTECTION SOCIALE PROMeut L'AUTONOMISATION DES FEMMES, TOUT EN ÉTANT TRANSFORMATRICE DE GENRE

Les femmes et les filles sont bien plus souvent frappées par la pauvreté que les hommes. Elles occupent plus fréquemment des emplois précaires et informels et effectuent davantage de tâches ménagères et de travail de soins non rémunérés. Il en découle non seulement des salaires plus bas, mais aussi leur exclusion de nombreuses prestations sociales et une couverture sociale moins étendue au troisième âge. En conséquence, il tient à cœur au BMZ que les femmes aient accès aux systèmes de protection sociale et que ces systèmes soient transformateurs de genre : en effet, accorder régulièrement des prestations de transfert aux femmes influe de manière positive sur leur indépendance économique et renforce leur position au sein de la famille. Ceci participe à faire reculer les structures de pouvoir discriminantes. De ce fait, la protection sociale inclusive constitue un élément important de la **politique de développement féministe**. Un élément qui ne bénéficie pas uniquement aux femmes, mais à la société dans son ensemble. En effet, une réduction de la pauvreté et des inégalités, une meilleure cohésion sociale et une plus grande résilience face aux crises profitent à toutes : aux femmes comme aux hommes, aux pauvres comme aux riches, au Sud comme au Nord.

PUBLIÉ PAR Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ), Division Relations publiques, communication numérique

MISE À JOUR 10/23

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

p. 2: Steffen Kugler,
p. 4: Florian Gaertner

ADRESSES POSTALES DES DEUX SIÈGES DU MINISTÈRE

→ BMZ Berlin
Stresemannstraße 94 (Europahaus)
10963 Berlin, Allemagne
Tel. +49 30 18535-0
+49 (0) 228 9910535-3500

→ BMZ Bonn
Dahlmannstraße 4
53113 Bonn, Allemagne
Tel. +49 228 99535-0
+49 (0) 228 9910535-3500

CONTACT poststelle@bmz.bund.de, www.bmz.de